
Introduction

Il y a une quarantaine d'années, Claudine Normand (1980) exposait dans un long article les fondements et les premiers résultats d'une démarche qualifiée de «recherche théorique critique» (p.10) sur la linguistique de son temps (et de celui qui précédait immédiatement). Cette linguistique, dominée par le formalisme chomskyen et plus généralement par le logicisme, était selon elle traversée par des présupposés philosophiques qui n'étaient pas sans effets sur le type de savoir produit par les linguistes : «éclairer la place, implicite, de la philosophie dans les sciences sociales et en particulier en linguistique, permettrait d'éclairer les démarches linguistiques elles-mêmes, dans leurs objectifs, leurs méthodes, et peut-être dans les obstacles qu'elles rencontrent» (p.21). En interrogeant l'épistémologie de la linguistique à partir d'une approche centrée sur l'histoire des idées philosophiques, Normand dégagait autant les thèmes saillants que les impensés méthodologiques dans les manières de faire de la linguistique.

Le présent ouvrage est porté par la même ambition d'éclairer la linguistique en tant que pratique, c'est-à-dire de la considérer non seulement comme un ensemble d'énoncés porteurs de savoirs sur le langage et sur les langues, mais aussi comme une gamme d'énonciations dont les caractéristiques ont quelque chose à voir avec les formes prises par ces savoirs. De manière comparable aux études littéraires pour lesquelles les narrations sont autant porteuses de sens que les récits, nous faisons le pari que l'énonciation contribue largement à construire et à rendre identifiables les théories, les concepts et les méthodes de la linguistique.

Considérer la linguistique par ses énonciations, plutôt que par ses énoncés, revient à se démarquer d'une série de travaux qui, depuis quelques décennies maintenant, prennent déjà pour objet la linguistique en tant que

discipline – mais en tant que discipline faite d'énoncés. De manière schématique, ces travaux se répartissent selon quatre grandes orientations : ils envisagent les énoncés de la linguistique selon un point de vue plutôt interne ou plutôt externe, plutôt diachronique ou plutôt panchronique. On reconnaît dans le jeu entre ces différentes approches l'effet d'attracteurs disciplinaires qui correspondent aux quatre perspectives surplombantes principales (qu'elles portent sur la linguistique ou sur une autre science) : l'épistémologie, l'histoire, la sociologie, l'analyse du discours.

Épistémologie. — Ce que la tradition a nommé depuis Saussure « linguistique générale » correspond à une manière panchronique et interne d'envisager les énoncés de la linguistique, pour en extraire des régularités conceptuelles, voire, ultimement, des vérités axiomatiques propres à cette discipline. L'intérêt épistémologique peut également externaliser les énoncés de la linguistique pour y reconnaître des enjeux plus transversaux de théorie de la connaissance. Le volume coordonné par Alex Barber (dir. 2003) offre un exemple de ce type d'approche, en appliquant au cognitivisme chomskyen une grille de questionnement propre à la philosophie de la connaissance : l'attracteur épistémologique s'approprie les énoncés de la linguistique indépendamment de leur ancrage dans une historicité disciplinaire spécifique.

Histoire. — Les approches surplombantes ou « méta » sont plus souvent associées cependant à une dimension diachronique assumée et posée comme un *explicans* des énoncés de savoir. Comme toute discipline scientifique, la linguistique est susceptible d'être ordonnée en séquences temporelles qui rendent compte de sa genèse et de son développement et qui, selon les focales plus ou moins rapprochées qu'on adopte, laissent apparaître des filiations, des retards, des anticipations, des rémanences, etc. Le savoir sur le langage et sur les langues est bien historique : les problèmes qu'il affronte n'ont pas de nécessité intemporelle et universelle mais apparaissent en tant que problèmes-pour-la-linguistique dans telle conjoncture épistémique. Le champ de l'histoire de la linguistique est aujourd'hui pleinement institutionnalisé au niveau international, avec ses grandes revues (*Historiographica Linguistica*, depuis 1974, *Histoire Épistémologie Langage*, depuis 1979, ou *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, depuis 1991), ses séries (plus de cent vingt-cinq monographies ont ainsi été publiées dans les *Studies in the History of the Language Sciences*), ses encyclopédies (on verra en particulier l'essentielle *History of Linguistics* éditée par Lepschy, 1994-1998, et la monumentale *Histoire des sciences du langage* éditée par Auroux, Koerner, Niederehe et Versteegh, 2000-2006), ses conférences régulières (au premier rang desquelles l'organisation tous les trois ans de l'ICHoLS, *International Conference on the History of the Language Sciences*), et ses grandes figures, comme Sylvain Auroux

(dir. 1989-2000, notamment), Ernst F. K. Koerner (1978 ou, en dernier lieu, 2020), Peter Schmitter (2003, entre autres) ou encore Pierre Swiggers (par exemple, 1997). Il s'agit d'éclairer, selon l'approche historique, la dynamique propre à une tradition disciplinaire donnée, en situant les énoncés qu'elle produit dans leur contexte culturel et en particulier dans leur tissu textuel et intellectuel spécifique. Forte de ses succès éditoriaux, l'historiographie de la linguistique, comme elle aime se dénommer, entend d'ailleurs jouer un rôle moteur dans la discipline, en se libérant de son statut auxiliaire et somme toute marginal pour s'imposer comme un pilier réflexif sur lequel tout linguiste devrait faire reposer sa pratique. C'est bien là l'un des effets attendus de l'approche interne, qu'elle soit épistémologique ou historique, que d'espérer rejaillir sur l'objet étudié.

Sociologie. — Un troisième attracteur disciplinaire peut s'associer plus ou moins étroitement au précédent, en mettant l'accent sur les paramètres sociologiques et institutionnels du contexte historique dans lequel s'inscrivent les énoncés de la linguistique. Ceux-ci sont rapportés aux acteurs sociaux qui consacrent leur carrière à cette discipline, qui l'animent par des séminaires ou par la création de revues, qui s'y livrent aussi des luttes symboliques pour la légitimité scientifique. La vaste enquête menée par Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé (2006) sur la génération qui a animé le champ de la linguistique en France au milieu du xx^e siècle constitue assurément à la fois une œuvre pionnière et une référence classique de ce type d'approche. Les énoncés du savoir linguistique et les motivations apparemment les plus désintéressées qui les animent participent d'une nécessité sociologique inscrite dans les dispositions des acteurs, dans l'espace des possibles institutionnels et dans les dynamiques profondes qui structurent un champ scientifique.

Analyse du discours. — Enfin, l'analyse du discours a pu enrichir également notre compréhension des énoncés de la linguistique. Si ceux-ci véhiculent bien des idées, sont pris dans une historicité et une socialité particulières, ils possèdent aussi, comme tout énoncé inscrit dans des cadres génériques spécifiques, une manière plus ou moins régulière et contrainte d'exploiter les ressources formelles (énonciatives, lexicales, syntaxiques) du langage verbal (voir notamment Tutin et Grossman dir. 2014). L'examen de ces régularités et de ces contraintes ouvre des perspectives comparatistes (selon les langues, les genres de discours, les disciplines), et vise avant tout à mieux comprendre en quoi les formes du langage verbal participent des enjeux de connaissance¹ – que ceux-ci

1. Pour un panorama fouillé de ces approches linguistiques du discours de la science, voir Rinck (2010).

soient propres à la linguistique, ou partagés par d'autres sciences. On doit cependant constater que ces approches linguistiques du discours scientifique se sont globalement peu intéressées au discours de la linguistique elle-même. Il faut signaler le travail d'André Collinot et de Francine Mazière (1997) sur les dictionnaires, qui cherche à dépasser l'approche historique ou lexicologique, pour envisager le dictionnaire comme forme de discours, «régie par des contraintes de langue actualisées dans des formes d'énoncés (définitions, collocations, mentions, etc.)» (p. 2). On retiendra notamment l'intéressante étude sur les fonctions du pronom *on* dans le discours lexicographique. L'ouvrage reste cependant encore très marqué par «une perspective d'historicité» (p. 125), d'inspiration foucauldienne, qui l'amène à privilégier les premiers dictionnaires monolingues du français. Les dictionnaires (comme les grammaires; voir Riemer 2021) offrent évidemment un beau cas d'articulation franche entre un discours savant et des enjeux idéologiques, par le prisme de formes discursives spécifiques. Plus rares sont les travaux d'analyse du discours qui envisagent des corpus plus exclusivement ancrés dans le champ strict de la linguistique en tant que science. À l'exception notable de Fanny Rinck (2006), les travaux portent surtout sur les sciences dites «exactes», qui seraient supposément plus exposées à des déterminations rhétoriques qu'elles ignoreraient. Quand elle s'intéresse à la linguistique, l'analyse du discours scientifique semble s'orienter naturellement, soit vers la tension entre vulgarisation et théorisation (voir notamment Rabatel 2010), soit vers des enjeux de formation à la littéracie universitaire (voir notamment Boch et Rinck dir. 2010).

Toutes ces approches – ici évoquées de manière évidemment trop allusive et réductrice – présentent un intérêt indéniable et constituent des apports majeurs à notre compréhension du fonctionnement d'une discipline comme la linguistique. Elles ont cependant pour point commun, et pour limite, de considérer prioritairement la linguistique comme un ensemble d'énoncés, c'est-à-dire comme un corpus de traces textuelles dans lesquelles sont déposés les savoirs linguistiques. Ces traces sont alors abordées selon un angle d'approche particulier, dépendant des attracteurs disciplinaires à l'œuvre, pour produire d'autres savoirs, qui peuvent évidemment intéresser les linguistes, mais qui ne concernent pas nécessairement leur *pratique*.

Que veut dire : *concerner la pratique des linguistes*? Dans notre démarche, cela signifie principalement deux choses : d'une part que les énoncés de la linguistique, s'ils restent un point de départ incontournable, ne sont qu'un biais pour cerner les énonciations de la linguistique (quel que soit le type de savoir porté par ces énonciations), d'autre part que ces énonciations de la linguistique, une fois mises au jour et commentées,

visent à montrer au linguiste – à lui d’abord – ce qu’il fait. Se situer sur ce plan des énonciations de la linguistique conduit à reconsidérer tout autrement le jeu des attracteurs disciplinaires qui déterminaient les approches de la linguistique comme science faite d’énoncés. Dès lors que la linguistique est faite d’énonciations, celles-ci sont *toujours-déjà* épistémiques, socio-historiques et discursives : la pratique énonciative de la linguistique n’a pas à être rapportée (plus ou moins fermement) à des paramètres épistémiques, socio-historiques ou discursifs qui agiraient sur elle comme des déterminations extérieures ; ces paramètres *la constituent* directement en tant que pratique énonciative dans un champ scientifique.

C’est en tout cas ainsi que nous choisissons de comprendre le refus de toute « résorption du théorique dans le sociologique » (Chiss et Puech 1997, p.12), avec la tentative au contraire de se tenir sur la crête étroite d’une « épistémologie matérialiste et historique de la linguistique », exprimé par Jean-Louis Chiss et Christian Puech (*ibid.*, p. 23), dans le sillage du travail de Normand. Tout en reconnaissant l’ancrage socio-historique de la pratique linguistique, une telle démarche envisage que les définitions de l’historicité et de la socialité soient précisément l’un des enjeux du savoir linguistique, et qu’on ne peut donc se limiter à concevoir ces paramètres comme des déterminations externes à ce savoir. La linguistique n’est pas qu’une science d’énoncés strictement descriptifs ni purement théoriques ; elle a continûment mis en scène (plus ou moins explicitement) l’épistémologie sur laquelle s’appuient ses théories et ses descriptions. Cette épistémologie n’est donc pas uniquement à retracer dans les conditions socio-historiques du développement de la discipline, mais participe de la dynamique des médiations internes au travail des linguistes (lectures partielles, malentendus, reformulations, effets de rupture, etc.).

De la même manière, les formes rhétoriques du discours de la linguistique ne sont pas qu’une résultante verbale de la pratique du savoir : elles constituent cette pratique en tant que telle, et participent de sa lisibilité et de sa valeur sociale. Depuis l’article pionnier de Bruno Latour et Paolo Fabbri (1977), on convient que les textes scientifiques ne sont pas seulement la transcription transparente de protocoles expérimentaux ni l’exposé purement démonstratif d’une vérité sur un objet. Latour et Fabbri s’attachent aux formes rhétoriques de la science pour lever la mystification qu’elles opèrent sur leurs destinataires². Sans forcément embrasser cette posture démystificatrice et quelque peu polémique, on peut reconnaître avec ces derniers que la pratique scientifique (en linguistique comme ailleurs) ne s’arrête pas aux observations de terrain,

2. Pour une mise en perspective critique, voir Badir (2024).

aux expérimentations en laboratoire ou aux modélisations en chambre : elle inclut une pratique proprement discursive par laquelle la science s'énonce en tant que science. De la même manière que les observations, expérimentations ou modélisations répondent à des protocoles plus ou moins institués et s'inscrivent dans des manières de faire plus ou moins stabilisées, les énonciations de la science ne se déploient pas hors cadres.

Ainsi, le déplacement que nous opérons, des énoncés vers les énonciations, permet de ne pas choisir de dominante entre les différents attracteurs disciplinaires, mais de les considérer comme des qualités de la pratique scientifique qui sont mises en jeu, à parts égales, dans ses énonciations. Pour le dire autrement, l'option défendue ici consiste à reconnaître que les manières de dire propres à la linguistique, au lieu d'être une résultante des strates socio-historiques et épistémiques de cette discipline, réfléchissent ces strates, les reconfigurent et les informent selon des logiques proprement discursives.

Cette option appelle deux précisions importantes, quant à la manière dont nos analyses se rapporteront aux dimensions contextuelles des corpus. Ce rapport peut être qualifié de sélectif et sous-déterminé. Sélectif, dans la mesure où les éléments de contexte (trajectoire biographique, situation institutionnelle, réseaux de collaboration, aspects éditoriaux, état du champ scientifique, etc.) n'interviendront que s'ils se trouvent réinvestis d'un sens particulier dans le discours même des linguistes. Ainsi, les chapitres de la seconde partie (chapitres 4 à 6) porteront sur des figures dont nous éclairerons ponctuellement l'autorité qui leur est prêtée dans tel contexte scientifique, mais uniquement dans la mesure où cette autorité fait l'objet d'une médiation discursive dans les textes analysés. De même, la genèse de termes empruntés par les linguistes (comme le terme *string*, introduit par Harris et issu de la physique) nous importera moins pour ses détails biographiques (le fait que la femme de Harris fut l'assistante d'Einstein) que pour la part d'imaginaire qu'active son intégration discursive. Le rapport au contexte est, d'autre part, sous-déterminé, dans la mesure où il ne s'agira pas d'épuiser la «vérité» du discours des linguistes dans la «vérité» de leurs «intentions», de leurs «stratégies» ou de l'ensemble des déterminations qui pèsent sur leurs pratiques. Comme nous l'avons dit, notre intérêt se porte sur ces pratiques *en tant qu'énonciations*, dont la matière verbale produit ses propres motifs d'intelligibilité. Pour autant, cette intelligibilité proprement discursive ne devra pas être entendue comme une *adhésion*, de notre part, au premier degré, à l'égard des idées exprimées par les linguistes. Si nous récusons la posture démystificatrice de type psychologisant ou sociologisant («tel linguiste a dit X, mais en fait il faut entendre Y»), nous récusons tout autant la forme de littéralisme qui consisterait à prêter par défaut une

valeur de vérité au discours des linguistes. Prendre au sérieux ce discours n'implique pas d'adhérer à ce qu'il énonce, mais simplement de chercher à comprendre les logiques discursives qui le *font tenir*.

Ces logiques sont plurielles mais autorisent néanmoins la constitution et l'identification, depuis plus d'un siècle maintenant – mais jusqu'à quand? –, d'une discipline appelée «linguistique». Le présent ouvrage considère, jusque dans le titre qu'il s'est choisi, le discours linguistique dans son unité pour avancer l'hypothèse que la discipline ne tient pas sa cohésion des seuls énoncés qu'elle produit mais aussi de ses énonciations : indépendamment des *choses dites par les linguistes*, il y a des *manières de dire en linguiste* qui se distinguent des manières de dire en historien, en philosophe, en sociologue ou en littéraire. Bien sûr, tout comme sur le plan des énoncés, les frontières sont poreuses entre les énonciations disciplinaires, et nous verrons à plusieurs reprises la fécondité de ces transferts. Mais parler de transfert revient à postuler malgré tout des zones énonciatives distinctes.

C'est précisément ce type de transfert qu'a étudié Claudine Normand dans le travail cité en ouverture, en éclairant les soubassements philosophiques de la linguistique de la seconde moitié du xx^e siècle. Centré sur des manières de conceptualiser, son point de vue visait surtout à retrouver l'unité d'un fondement, en l'occurrence celui du néo-positivisme et de la logique formelle. Centré sur des manières de dire, notre point de vue vise plutôt à révéler la variété des énonciations de la linguistique, sans réfuter pour autant son identité disciplinaire. Les manifestations concrètes par lesquelles se disent les savoirs linguistiques n'ont rien d'un système rhétorique homogène – ce qui explique aussi que le mode d'exposition retenu pour le présent ouvrage renonce à toute schématisation d'ensemble : elles s'envisagent plutôt comme la mise en variation du faire linguistique, c'est-à-dire comme la possibilité d'y reconnaître des «régimes de rationalité»³ pluriels, impurs, imparfaits, et qui coexistent néanmoins dans le même monde du faire linguistique. Cette variation n'est pas corrélée à des paramètres historiques ou socio-institutionnels («telle période correspond à tel type de rhétorique»); «tel cadre académique commande telle mise en discours»); elle ne répond pas non plus à des logiques strictement discursives («tel genre de discours présente telles régularités»): elle s'articule plutôt à la construction même du savoir linguistique, pour en pluraliser les modalités d'énonciation.

3. Voir à ce sujet Amossy et Koren (dir. 2020). Ce dossier s'applique principalement aux rationalités dites «alternatives» et aux situations d'altérité radicale, mais on peut tout aussi bien considérer cette pluralité des rationalités au sein même du régime apparemment stabilisé que constitue une discipline scientifique.

Que convoquons-nous au juste par *énonciation*? Le chapitre 1, précisément, reviendra sur l'évolution des usages, faite de reprises et d'adaptations, de ce terme chez les linguistes. Disons ici simplement que l'énonciation permet de mettre en corrélation un énoncé et un sujet qui pense et agit à travers une certaine pratique d'écriture (avec ce que cela implique de préparation, de publication et de promotion). Un tel sujet pense et agit toujours par-delà l'énoncé. Car ce dernier peut bien être constitué de propositions exprimant des jugements intentionnels (chaque proposition étant susceptible d'être introduite par la formule «Je pense que»), l'activité cognitive du sujet, elle, ne peut se limiter à de tels jugements mais est investie par un large panel de croyances et de désirs qui interviennent aussi, nécessairement, de quelque manière, dans la pratique d'écriture. S'en tenir à l'étude des énoncés, cela revient alors à se priver de la reconnaissance de ces croyances et désirs, par scrupule d'objectivité (trop strictement définie, selon nous) ou, non moins souvent, par adhésion tacite (et potentiellement aveuglante) au mode d'énonciation de leur discours. Supposons qu'on veuille rendre compte de ce que fait un joueur de tennis ou une artiste plasticienne. Leurs pratiques sont objectivables, elles aussi, dans une partie de jeu ou dans une œuvre. Pourtant le commentateur s'autorisera à prendre en compte, au-delà de la stricte observation des déplacements du corps du tennisman, ou des couleurs et matières employées dans l'œuvre d'art, une approche globale, une intention, une stratégie de mise en œuvre, un horizon, bref des formes de pensée qui éclairent, si même elles ne les expliquent, ces pratiques. Dans le cas des pratiques scientifiques et plus particulièrement, pour ce qui nous occupe, des pratiques linguistiques, sur le motif que les énoncés sont déjà porteurs d'un sens à interpréter, devrait-on se priver de rechercher les formes de la pensée qui ont conduit à ces énoncés? L'énonciation permet de suspendre cette censure ou ce tabou.

Il ne s'agit pas cependant de retomber dans un psychologisme (impressionniste ou prétendant à une méthode) qui, au début du xx^e siècle, a été écarté, quasi en bloc, de toutes les approches surplombantes. On ne cherchera pas ainsi à retrouver «l'homme derrière le linguiste» ou à livrer une interprétation complaisamment critique des «connotations» véhiculées par les énoncés. Ce n'est pas la particularisation, de quelque ordre qu'elle serait – psychologique, sociologique ou historique –, qui suscite l'investigation sur l'énonciation mais bien la variété des possibilités devant laquelle se trouve chaque linguiste pour tenir un discours *en tant que linguiste*.

Au demeurant, le mode d'exposition retenu dans cet ouvrage permet d'aborder de façon heuristique les méthodes d'analyse et d'interprétation qui ont été les nôtres. La première rédaction des études ici rassemblées

s'est étalée en effet sur une dizaine d'années et l'ouvrage peut témoigner de l'évolution de notre réflexion sur ces questions. On ne trouvera donc pas une modélisation rigoureuse de notre démarche. Tout au plus pourra-t-on distinguer des saillances conceptuelles dans la manière d'envisager le discours des linguistes. Parmi ces dernières, les notions d'*imaginaire* et de *geste discursif* recevront des développements spécifiques que nous pensons utile d'annoncer brièvement.

La notion d'*imaginaire* permet de rendre compte des croyances rattachables, par l'esprit, à un monde. On fait souvent remonter cette notion au travail de Cornelius Castoriadis (1975) qui, dans la filiation avec la conception marxiste de l'aliénation, en faisait un concept solidaire de celui d'*institution* : «L'institution est un réseau symbolique, socialement sanctionné, où se combinent en proportions et en relation variables une composante fonctionnelle et une composante imaginaire» (p.197). Depuis lors, le concept s'est diffusé et décliné en de multiples variantes, notamment chez les historiens (Anderson 2002; Corbin 2010) et les littéraires (Popovic 2008; Gervais 2009)⁴. Il a été popularisé en linguistique par les travaux d'Anne-Marie Houdebine (dir. 2002, notamment), qui l'utilise pour décrire le rapport subjectif d'un locuteur à sa langue ou à celle d'une communauté; sous cette acception, il intègre les approches sociolinguistiques des pratiques verbales. Nous le convoquons dans une autre perspective, en considérant plus largement que l'*imaginaire* donne consistance au lieu où l'on habite, où l'on a ses habitudes, et aussi où l'on rencontre une société. La notion offre ainsi le moyen de concevoir, par une saisie synthétique, que l'énonciation du linguiste se fait depuis un lieu et pour une collectivité, sans limiter ce lieu et cette collectivité à des réalités d'ordre strictement sociologique (telles que l'institution de rattachement et l'orientation disciplinaire), mais en les ouvrant au contraire à des projections, vers le passé (par exemple, les lectures qui ont déterminé la recherche) comme vers l'avenir (les publics que l'on se donne, notamment ce public inouï, néanmoins très présent dans les énonciations savantes, que l'on appelle «la postérité»). De même, la prise en compte de l'*imaginaire* dans les pratiques épistémiques permet de dépasser l'évaluation purement rationnelle des énoncés de savoir pour saisir les mouvements passionnels qui les animent souterrainement. Se consacrer à un projet de connaissance réclame en effet bien plus que l'application froide de règles logiques : l'histoire et l'épistémologie de la linguistique telles que nous voudrions les concevoir ambitionnent d'éclairer le rapport des linguistes

4. Sur ces développements, voir l'ample synthèse théorique proposée par Alex Gagnon (2019).

à l'imaginaire. Ces désirs, aspirations, engagements, dynamiques affectives et passionnelles, n'ont rien de honteux, ni de forcément aveuglant : nous souhaitons les considérer, non comme les basses manœuvres des coulisses de la science, ni comme les signes d'une *illusio* (Bourdieu) collective dont seraient prisonniers les linguistes, mais plutôt comme les conditions nécessaires à l'exercice d'une pratique de savoir.

Dans sa caractérisation du «nouvel esprit scientifique» de son temps, Gaston Bachelard (1963) identifie bien, lui-même avec emphase, cet engagement pathémique et quasi gnostique qui accompagne les pratiques de savoir, en l'occurrence celles de la microphysique non cartésienne : «Quel effort de pensée pure, quelle foi dans le réalisme algébrique il a fallu pour associer le mouvement et l'étendue, l'espace et le temps, la matière et le rayonnement!» (p. 140). Plus généralement, «la science crée en effet de la philosophie» (p. 3) et «suscite un monde» (p. 13) : manières de dire que l'histoire des sciences appelle nécessairement une compréhension de leur pensée profonde. Cette pensée, Bachelard l'envisage de façon psychologisante comme l'œuvre d'un esprit collectif, qui articule dans la pratique de savoir des principes qu'une épistémologie classique aurait tendance à considérer de manière disjointe : «dès qu'on médite l'action scientifique, on s'aperçoit que le réalisme et le rationalisme échangent sans fin leurs conseils» (p. 9). Réalisme et rationalisme sont ainsi chez Bachelard deux des pôles structurants de la psychologie de l'esprit scientifique de son temps, c'est-à-dire d'un imaginaire épistémique. Ces pôles s'intègrent dans un «plan psychologique complexe» (p. 99), lieu d'intersection entre un imaginaire épistémique et d'autres portions de croyances et d'affects qui meublent le rapport au monde d'une collectivité.

Un accès caractéristique à l'imaginaire réside dans les métaphores employées au sein des textes scientifiques, car elles permettent de rattacher des assertions relativement abstraites à un monde concret et partageable⁵. Comme on sait, certaines métaphores ont eu une incidence durable sur le développement de la linguistique depuis le XIX^e siècle : la métaphore du vivant, en particulier, appliquée à des concepts linguistiques (langue, mot, langage), a animé par une vision commune l'objet des linguistes. Ce faisant, la métaphore du vivant donnait à rapprocher la grammaire puis la linguistique d'autres pratiques disciplinaires, celles des sciences naturelles, et par ce biais elle a contribué au positionnement de la linguistique dans une théorie générale de la connaissance, ce qui ne saurait finalement être entièrement dissociable d'une idéologie

5. Sur la dimension poétique des discours de savoir, et en particulier sur l'usage des métaphores en science, voir les travaux de Fernand Halryn (2004, notamment).

dont les retombées morales et politiques ne sont pas non plus à négliger. L'imaginaire postule ainsi une intertextualité bien plus large que celle des corpus de la littérature savante, comme en témoignent, pour le cas de la linguistique, les travaux de François Provenzano (2014) et de Giuseppe D'Ottavi et Raphaëlle Hérout (2018). En donnant une nouvelle extension à la notion d'imaginaire linguistique, ces auteurs invitent à considérer tout ce que la technicité apparemment propre à la pensée et au discours linguistiques doit à des fragments d'imaginaires «impurs» (littérature, politique).

Par le concept de *geste discursif* on cherchera par ailleurs à rendre compte des intentions, volontés ou désirs, y compris ces «désirs inconscients» qui peuvent révéler un habitus corrélatif d'un état de société, d'un statut professionnel ou d'une tradition savante. Le phénoménologue Vilém Flusser (2016) définit le geste comme «un mouvement qui ne peut pas être expliqué par l'énumération de ses causes» (p.69). Telle est bien la manière dont il convient de concevoir les gestes discursifs : même s'ils laissent des traces dans le discours, ils impriment une orientation et un tempo par lesquels chaque argumentation trouve sa tonalité. Ils sont, si l'on veut, l'expression d'un style, individuel ou collectif, en montrant en quoi ce style est le principe dynamique animant tout discours. Tout verbe (et tout nom déverbal) marquant l'incidence de la pensée sur l'énonciation discursive est ainsi justiciable d'une interprétation comme geste discursif, tels *expliquer*, *éclaircir*, *clarifier*, *explicitier* ou *élucider*. Là où une approche pragmatique dégagerait sans doute de ces verbes une fonction générale propre aux textes argumentatifs, notre investigation y voit le départ d'une différenciation possible de manières de dire et de penser, ainsi que nous nous en expliquerons plus longuement au début du chapitre 2. Nous rejoignons ici les perspectives ouvertes, dans le champ des études littéraires, par Yves Citton (2010, 2012). En mettant en lumière «le type de “travail” propre à la littérature et à son interprétation» (Citton 2010, p. 32), ce théoricien de la littérature invite à cultiver ce qu'il nomme les «gestes d'humanité» et à manifester ainsi l'artisanat des pratiques intellectuelles lettrées comme résistance à l'uniformisation machinique du monde.

Là encore, la conception bachelardienne de l'histoire et de l'épistémologie des sciences physiques a pu ouvrir la voie à ce type de perspectives. Ce que Bachelard (1963) nomme «philosophie», «esprit» ou «pensée» de la science recouvre pour une part la notion d'imaginaire, et pour une autre part celle de geste : quand il invite à voir que telles nouvelles doctrines «nous apprennent à désapprendre», «nous demandent [...] de désintuitionner une intuition par une autre» (p.86), ou substituent une «philosophie du *pourquoi pas*» à une «philosophie du *comme si*» (p.6), il identifie des patterns qui donnent à la pratique de savoir son

mouvement propre en discours et qui ne se laissent pas reconduire à l'identité homogène d'une doctrine théorique. C'était là, pour Bachelard, l'objet prioritaire de l'enseignement des sciences, ou plus justement de « l'esprit scientifique », compris comme « une pensée se faisant un appui de son mouvement » :

Instant éphémère, dira-t-on, qui ne peut guère compter quand on le compare aux périodes de science acquise, assise, expliquée, enseignée. C'est pourtant là, sur ce bref instant de la découverte, qu'on doit saisir l'inflexion décisive de la pensée scientifique. C'est en restituant ces instants dans l'enseignement qu'on constitue l'esprit scientifique dans son dynamisme et sa dialectique. (Bachelard 1963, p.133-134)

Imaginaires et gestes sont complémentaires. Si Bachelard les englobe sous la seule appellation d'*esprit scientifique*, c'est bien qu'il n'y a pas de hiérarchie claire à poser entre ces deux niveaux d'analyse, que nous proposons de considérer dans un rapport de détermination réciproque. Sans une étude des gestes, l'imaginaire n'est qu'un répertoire abstrait de topiques; sans une étude de l'imaginaire, les gestes n'ont qu'une portée locale dans le discours de savoir. Autrement dit, l'imaginaire est médié discursivement par des gestes qui permettent à la fois de l'incarner en production et de le percevoir en réception; les gestes trouvent quant à eux leur charge sémantique (fantasmatique, passionnelle, idéologique, etc.) dans leur lien avec des portions d'imaginaire. Pour le dire d'une formule, les gestes et l'imaginaire permettent de *tenir un discours*.

La tradition rhétorique dont se réclame notre approche permet de bien rendre compte de ces jeux de tension dans lesquels sont pris les imaginaires épistémiques et les gestes discursifs. Si nous parlons de *discours* de la linguistique, ces discours sont envisagés, premièrement, en tant qu'ils sont associés à un faire persuasif situé et incarné par des acteurs humains; deuxièmement, en tant que les effets de ce faire ne reposent pas uniquement sur des règles de raisonnement parfaitement objectivables, mais aussi sur la lisibilité culturelle d'un dispositif qui convoque toutes les ressources du langage verbal; troisièmement, en tant que cette lisibilité culturelle se nourrit de matériaux qui débordent les frontières du texte et même du champ disciplinaire considérés. Il était à prévoir que les zones liminaires de ce discours, qu'elles adoptent ou non un format textuel bien défini (préfaces, introductions, notes de bas de page, forums, mais aussi, par exemple, des paragraphes conclusifs), retiennent particulièrement notre attention en raison de la densité et de l'intensité des marques du faire rhétorique qu'on peut y trouver; elles ne se démarquent pas toutefois radicalement du discours considéré dans son ensemble, comme on aura bien des occasions de le constater.

Ce type de perspective nous permet en tout cas d'envisager le discours de la linguistique indépendamment des frontières entre les écoles théoriques ou les sous-disciplines qui s'y inscrivent. Bien que notre ambition soit de caractériser une part (à nos yeux essentielle) des logiques épistémiques de cette discipline, nous n'épouserons pas les contours tracés par la division d'un terrain d'investigation (telle la division entre phonologie, syntaxe et sémantique). Nous ne suivons pas davantage les scissions historiques, ni les échelles socio-institutionnelles, traditionnellement retenues pour rendre compte de la linguistique en tant que science. Aussi trouvera-t-on mêlées des études portant sur des figures paradigmatiques comme Benveniste ou Chomsky, et d'autres portant sur des ensembles textuels plus diffus (comme le champ de la typologie) ou apparemment moins «actuels» (comme les travaux de phonétique sur l'accent). Ce type de décloisonnement permet aussi le voisinage des paradigmes «francophone» et «anglo-saxon» de la linguistique. Pour éviter de postuler une différence de nature entre ces deux paradigmes, nous invitons plutôt à les considérer comme des variations – non pas seulement linguistiques, socio-institutionnelles ou épistémologiques mais *rhétoriques* – d'une manière de faire de la linguistique. Leur éclairage réciproque ne plaide pas pour une chimérique unité disciplinaire globale, pas plus qu'il ne distribue les bons et les mauvais points; il permet peut-être plus simplement de considérer la linguistique comme une pratique culturelle, dans le sens le plus anthropologique du terme.

On trouvera ainsi au fil des études ci-dessous des manières de dénommer, ou des manières de manipuler les termes du métalangage de la linguistique; on trouvera aussi des manières de théoriser, à partir de données empiriques ou de modèles exogènes; on trouvera enfin des manières d'argumenter, non pas seulement au service d'une thèse strictement interne au champ des savoirs linguistiques, mais plus globalement en fonction d'un horizon culturel donné, ou projeté.

Bien qu'ils tentent de couvrir un large spectre des variations culturelles de la pratique linguistique, les cas étudiés ne prétendent pas offrir une représentation absolument fidèle (si cela se pouvait) des territoires couverts par cette discipline. La part belle est faite aux approches énonciatives et cognitives, au détriment des approches plus strictement quantitatives et computationnelles (linguistique de corpus, textométrie, approches fréquentielles dites «usage-based», etc.). Cette absence se justifie d'abord d'un point de vue chronologique : le discours de la linguistique que nous prenons ici pour objet correspond à une séquence de développement de la discipline qui couvre *grosso modo* les deux premiers tiers du xx^e siècle. Bien sûr cette séquence ne possède pas de limites temporelles strictes : nombre d'auteurs discutés (notamment

dans les chapitres sur la biolinguistique et sur la typologie des langues) sont encore actifs aujourd'hui. Il n'empêche que la genèse épistémologique de leur cadre conceptuel de même que la tradition rhétorique dans laquelle ils s'inscrivent trouvent leurs racines dans des périodes dont le *terminus ad quem* ne dépasse pas les années 1980. Cette césure marque en effet l'émergence et le développement de nouvelles manières de faire en linguistique, s'appuyant sur la rationalité computationnelle, le contrôle des protocoles expérimentaux et le traitement statistique de gros corpus (Gries 2016, 2021; Levshina 2015). On pourrait penser que s'ouvre ainsi une séquence qui prend le contrepied complet des rationalités rhétoriques envisagées ici – non pas, bien sûr, en matière de valeur scientifique (Gries 2017) mais en matière de pluralité épistémique. En effet, ce paradigme des « Big Data » semble fondé sur un imaginaire et une chorégraphie tendant à l'unité maximale, et exposant les variations dans les manières de faire à être perçues comme des écarts qui perturbent la validité scientifique des savoirs produits. La mesure, au moyen de nombres, est la garantie d'une science solide; il faut interférer le moins possible. C'est ce qu'indique en des termes quelque peu grandiloquents l'épigraphe choisie par Stefan Gries (2021, p. 1) pour son best-seller sur les méthodes statistiques à l'usage des linguistes :

— *When you can measure what you are speaking about, and express it in numbers, you know something about it; but when you cannot measure it, when you cannot express it in numbers, your knowledge is of a meager and unsatisfactory kind. It may be the beginning of knowledge, but you have scarcely, in your thoughts, advanced to the stage of science.* (William Thomson, Lord Kelvin)

Lorsque vous pouvez mesurer ce dont vous parlez et l'exprimer en chiffres, vous en savez quelque chose; mais lorsque vous ne pouvez pas le mesurer, lorsque vous ne pouvez pas l'exprimer en chiffres, vos connaissances sont dérisoires et insatisfaisantes. Ce pourrait être le début d'une connaissance, mais vous n'êtes guère arrivé, dans vos réflexions, au stade de la science.

Or, l'unité supposée de la rationalité et des protocoles expérimentaux se traduit de manière différenciée dans les discours eux-mêmes : il y a bien diverses manières de « faire du quantitatif » en linguistique, dont l'inventaire et l'analyse mériteraient assurément une attention spécifique. Les enjeux en sont en effet différents de ceux envisagés dans le présent ouvrage, dès lors qu'ils s'inscrivent dans un contexte où les injonctions normatives dans la mise en mots du savoir linguistique se font de plus en plus explicites et précises, et rencontrent par ailleurs des logiques éditoriales de plus en plus centralisées, qui épousent elles-mêmes des grilles non moins standardisées d'évaluation institutionnelle de la production

scientifique. Face à un tel dispositif homogénéisant, qui tend à devenir hégémonique, la réalité des pratiques discursives du savoir linguistique reste animée par une hétérogénéité qu'il conviendrait de documenter clairement. Quels imaginaires de la technique sont convoqués, en soutien de quels gestes de scientificité? Quelle part (plus ou moins refoulée) est faite aux dimensions plus artisanales, voire bricolées, des outils de traitement quantitatif? Quelles hiérarchies symboliques s'instituent plus ou moins implicitement entre ces manières de faire et ceux qui les promeuvent? quelle image sociale est ainsi donnée du savoir linguistique auprès du public extra-académique? Comme on le voit, le chantier ouvert par cette nouvelle séquence du développement de la linguistique mérite à lui seul un ouvrage entier. Le choix de limiter ici notre propos à la séquence qui précède doit donc être compris comme un souhait de réserver pour plus tard (ou pour d'autres) un traitement aussi complet et rigoureux que possible des approches relevant du traitement automatique du langage.

En nous centrant sur des faire linguistiques qui échappent (encore, ou en partie) à ce dispositif, nous espérons peut-être aussi contribuer à en dénaturer la force d'imposition globale. L'un des enjeux du présent ouvrage est en effet d'éclairer les gestes non mécanisés qui tissent les savoirs de la linguistique à partir d'une trame mouvante, imparfaite, impure : humaine.